



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de l'alimentation

Affaire suivie par :

Sandra PAILLET

Gestionnaire technique

Tél. : 05 49 03 11 71

Mél : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Poitiers, le 23 MAI 2025

ALLIANCE FORETS BOIS

80-82 route d'Arcachon - Pierroton

CS 80416

33610 CESTAS

Références :

Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Vu le décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Vu l'ordonnance n°2019-361 du 24 avril 2019 relative à l'indépendance de activités de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et au dispositif de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques ;

Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2023 portant délégation de signature à Madame Virginie ALAVOINE directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision du 15 janvier 2025 portant subdélégation de signature ;

Vu votre demande de modification d'agrément (dossier démarches simplifiées n°23708286) en date du 16 avril 2025 ;

Vu la certification d'entreprise délivrée par l'organisme certificateur (Qualisud) en date du 12 décembre 2024 reçue le 16 avril 2025.

Agrément

pour l'application de produits phytopharmaceutiques en qualité de prestataire de service

Référence: n° AQ01742

Délivré à : ALLIANCE FORETS BOIS - SIRET : 53477026800017

domicilié : 80-82 route d'Arcachon – Pierroton- CS 80416
33610 CESTAS

pour l'exercice des activités :

- d'application, en qualité de prestataire de services, de produits phytopharmaceutiques ;

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine

Siège : Immeuble le Pastel – 22. rue des Pénitents Blancs – 87000 LIMOGES - Tél : 05 56 00 42 00

Site Bordeaux : Cité administrative - 2 rue Jules Ferry – 33000 BORDEAUX

Site Poitiers : 15 rue Arthur Ranc - CS 40537 - 86020 POITIERS CEDEX

Site internet : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

sont couvert par cet agrément les établissements et sites visés dans le tableau suivant :

SIRET	Libellé de l'établissement	Libellé du périmètre de l'agrément	Commune de l'unité d'activité
53477026800017	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	33122 - CESTAS
53477026800223	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	27229 - EVREUX
53477026800074	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	33036 - BAZAS
53477026800165	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	17099 - CHEPNIERS
53477026800082	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	40075 - CASTETS
53477026800041	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	81021 - AUSSILLON
53477026800090	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	40281 - SAINT-PIERRE-DU-MONT
53477026800108	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	40246 - SABRES
53477026800132	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	87161 - SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT
53477026800173	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	86263 - SMARVES
53477026800140	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	31555 - TOULOUSE
53477026800124	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	24581 - VILLAMBLARD
53477026800272	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	46112 - FRANCOULES



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

SIRET	Libellé de l'établissement	Libellé du périmètre de l'agrément	Commune de l'unité d'activité
53477026800256	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	72154 - LA FLECHE
53477026800231	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	64367 - MASLACQ
53477026800249	ALLIANCE FORETS BOIS	Application : hors traitement de semence	47052 - CASTELJALOUX
34022309800039	XPBOIS	Application : hors traitement de semence	33122 - CESTAS

La présente décision annule et remplace celle délivrée le 6 avril 2024.

Cet agrément est valide sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant sa notification, soit par courrier, soit par l'application informatique Télérecours accessible sur le site www.telerecours.fr

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Chef du service régional de l'alimentation,
L'Adjoint,

Olivier CRÉTON